

## Conseil d'école du jeudi 22 juin 2017

*(approuvé lors du conseil d'établissement du 28.09.2017)*

### Présents

Blaise Fenart, directeur  
Olivier Rauch, proviseur  
Benoît Gaudry, directeur administratif et financier  
Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

### Enseignants

Gaëlle Annaert, brigade  
Cécilia Hénin, MS  
Magalie Thomas, CP  
Aurélie Lebarbier, CP  
Stéphanie Hugret, CP bilingue  
Muriel Fatier, CE1 bilingue  
Christine Saba, CE1  
Emmanuelle Cuq, CE2  
Camille Dejean de la Bâtie, CM1 bilingue  
Alexandre Moreau, CM1  
Enguerran Maigné, CM2 bilingue  
Caroline Leduc, enseignante assurant les décharges de temps de concertation du bilingue.  
Marie Ruthven, bibliothécaire

### Représentants des parents d'élèves

#### APL

Marie Roger, CM1, et coordinatrice APL de Marie d'Orliac  
Murielle Panko, CM2  
Eglantine Duhamel, CM2 bilingue  
Marie-Odile Nabialek, CM2 bilingue  
Barbara Labouret, GS bilingue  
Laurence Boucher, CE2 bilingue  
Salima Makni-Triki, CE1  
Jacques Freychet, CE1  
Elfi Tatton Brown, CE2  
Agnès Perdon, CE2 bilingue  
Cécile Fiatte, CE1 bilingue  
Marie Thielens, CM1  
Albane Caron, CM2

## Invités

Ateliers de Fulham : Mme Warhurst Stéphanie, Emmanuelle Chiampo Anthony

## Excusées

Gaëlle de Nantois, GS  
Audrey Bekaert, CE2

### 1. Questions d'ordre statutaire

#### a- Désignation des secrétaires de séance

Madame Dejean de la Bâtie, CM1 bilingue se propose.

#### b- Présentation des questions diverses

Deux questions sont rajoutées à la liste APL :

Les packs lunchs pour les parents accompagnateurs en sortie sont-ils toujours fournis ?

Païement pour l'utilisation du Park : est-il possible de mener une action auprès du Borough ?

#### c- Modifications à apporter au règlement intérieur

Changer les termes « Directrice » par « la direction »

8. Le portail de l'école est fermé à 8h30 élémentaire - 8h25 maternelle - le matin. Passé cet horaire (pour entrer ou pour ressortir de l'école) vous êtes en retard et vous vous exposez à un délai d'attente conséquent. Le portail ne sera ré-ouvert qu'une fois toutes les classes rentrées dans le bâtiment.
9. Les absences doivent être signalées le plus tôt possible de préférence par e-mail. Les absences prévues ou passées font systématiquement l'objet d'une lettre, d'un e-mail ou d'une note justificative adressée à l'enseignant, sur le cahier de liaison, et à la vie scolaire. Un élève absent depuis plus de deux semaines sera rayé des listes, si entre temps, les parents n'ont pas indiqué par courrier les motifs de son absence.
10. Les absences prévues, pour répondre à des obligations de caractère très exceptionnel, seront annoncées par la famille le plus tôt possible et par écrit à l'attention du directeur. Les enseignants ne seront pas tenus de préparer de ni communiquer en avance le travail à faire.
11. En cas de retard, les parents sont priés de conduire leur enfant jusqu'au bureau de vie scolaire où ils rempliront le registre des retards. Les parents ne se rendent pas dans la classe. Au bout de 5 retards un contact entre les parents et la directrice pourra être organisé. Un nombre trop important de retards pourra entraîner un refus d'accès en classe pour la journée.
12. L'entrée des parents dans le bâtiment doit se faire exclusivement par le bureau de vie scolaire, y compris pour les parents intervenants régulièrement sur certains projets. Les parents qui désirent s'entretenir avec un enseignant prendront rendez-vous et se présenteront systématiquement au bureau de vie scolaire au jour et à l'heure indiqués pour signer le registre et porter le badge ou l'autocollant permettant de les identifier comme visiteur.

14. Les noms des personnes autorisées à prendre l'enfant à la fin des cours seront notifiés à l'enseignant sur la fiche de renseignements de début d'année. Un formulaire d'autorisation de sortie des élèves sans adultes (CM1 et CM2) est disponible sur le site du Lycée et sera à remettre à l'enseignant en début d'année.

Pour information M. Fenart indique au conseil d'école que les fiches de renseignements ont été modifiées.

Concernant le point 14., les parents demandent si un grand frère ou une grande sœur autorisé à sortir seul, peut se voir confier la responsabilité d'un plus petit. A priori non, mais M. Fenart se renseignera.

Les modifications sont adoptées par vote unanime.

**Q : Pouvez-vous autoriser les jeux de poches pendant les récréations ? Il semblerait que certains enfants aient eux-mêmes pris l'initiative de réaliser un sondage auprès de leurs camarades et il en ressort que "la récréation est un espace de jeu et les petits jeux de poches comme des jeux de cartes seraient bienvenus pour les moins sportifs »**

Le règlement indique que les jeux ne sont pas autorisés à l'école. Car ils créent ensuite des conflits entre élèves concernant leur propriété. Pourquoi pas ne pas envisager l'achat du type de jeux évoqués pour compléter les caisses de jeux offertes par Les Ateliers l'an dernier. Cette proposition sera étudiée au prochain conseil des maîtres, avec les enseignants HX également.

## **2. Questions d'ordre matériel ou financier**

### **a- Travaux et équipements**

#### **Travaux :**

Réfection des sanitaires à tous les étages – transformation des sanitaires rdc aile A en salle de soutien HX.

Nouveaux aménagements de la cour maternelle entre les deux MS bilingues.

Nouvel espace d'accueil à l'emplacement de l'actuel bureau du caretaker. Incidence pour les familles : seule entrée dans l'école pour les parents. Le bureau du secrétariat administratif reste où il est. Les élèves continuent d'entrer par les 3 portails actuels.

Installation de l'atelier du caretaker dans la salle mitoyenne à la Nursery (ancienne salle d'anglais maternelle en début d'année scolaire).

**Q : Avec la hausse des températures de ces derniers jours, les parents demandent à la direction s'il est possible soit de faire des travaux pour ouvrir les fenêtres condamnées de certaines classes comme ce fut le cas cet hiver, soit d'investir dans des ventilateurs.**

Le Borough a prévu une rénovation de l'ensemble des fenêtres de l'école (sans donner pour autant de date précise). Il n'y a donc pas d'intervention possible de leur part à ce sujet avant. M. Fenart a vérifié : au moins une fenêtre s'ouvre dans chaque classe, avec pour la plus grande partie des classes la moitié des fenêtres qui s'ouvrent.

M. Gaudry répond qu'il n'est pas possible d'avoir des ventilateurs en classe. M. Rauch ajoute que ces conditions météorologiques sont exceptionnelles et temporaires. M. Fenart indique que des mesures

exceptionnelles peuvent être prises par les enseignants comme descendre dans le jardin ou la cour pour faire classe si la température est trop élevée dans la salle de classe.

BCD : ameublement BCD le mardi 4 juillet.

Informatique : déploiement des iPads manquants et nouvelle dotation.

Q : Combien de tablettes numériques dispose l'école à ce jour ?

Combien sont utilisées ? 143 et 95 sont à acquérir pour septembre 2017

Quelles classes les utilisent ? 6 iPads / classe avant le CE1 ; 10 à partir du CE1

Et à quelle fréquence ? Les enseignants les utilisent régulièrement. Un bilan complet n'a pas encore été fait sur leur utilisation. Leurs usages sont différents selon les niveaux et de plusieurs ordres comme : des recherches internet, exercice de différenciation, vocabulaire, création de livres, graphisme, montages de film ou encore enregistrement.

Q : Pouvons-nous avoir un point sur l'avancement des travaux et les mesures de sécurisation ?  
Point sur les discussions avec le Borough concernant la construction d'un mur en brique à la place de la palissade.

M. Gaudry répond :

- 1- Il n'a jamais été précisé qu'il s'agit d'un mur en briques.
- 2- Le borough nous a répondu négativement pour une participation financière mais a également informé qu'il ne s'opposerait pas à un projet de rénovation du mur d'enceinte.
- 3- La question de travaux d'une telle ampleur n'est pas anodine financièrement. N'étant que locataire et ayant mis en œuvre les recommandations de la Metropolitan Police, l'AEFE ne pouvait pas nous suivre dans un financement exclusivement lycée.
- 4- Les événements changent peut-être la donne à tous les niveaux. M. Gaudry propose de solliciter une nouvelle visite de la Metropolitan Police pour avoir un rapport actualisé et de suivre leurs recommandations.

Les parents souhaitent savoir où en est le projet d'opacification des portails. M. Gaudry explique que ce projet est lié à la question du mur d'enceinte car la palissade actuelle ne permet pas de soutenir des portails plus lourds.

Mme Perdon transmet les résultats d'un sondage que son époux a organisé : environ 300 parents ont été destinataires du sondage, avec un retour de 60 personnes. 75% des personnes répondent qu'elles souhaiteraient plus de sécurité suite aux derniers événements qui ont touchés le Royaume-Uni.

M. Rauch répond que le rôle du Lycée est de mesurer avec les autorités locales les risques existants pour l'école. L'inquiétude des parents est à prendre en compte également. Une nouvelle visite de la Metropolitan Police est la 1<sup>ère</sup> étape.

La question de la prolongation des barrières de protection (actuellement devant le portail B) sur tout le long du trottoir sera transmise aux autorités locales.

Les parents souhaitent discuter des questions de circulation aux abords de l'école. M. Fenart indique qu'il existe un School Travel Plan, que des actions de sensibilisation ont été menées cette année, que le respect des règles de circulation est régulièrement rappelé dans la lettre aux parents. Aucune action supplémentaire n'est donc envisagée pour l'instant.

Les parents ont remarqué que lors des sorties scolaires, les classes de maternelle n'ont plus d'étiquette autour du cou avec les coordonnées de l'école. M. Fenart explique que depuis deux ans, suite aux attentats en France, afin de ne pas identifier trop facilement les élèves en sortie, il avait été demandé de supprimer ces étiquettes. Les parents souhaiteraient tout de même que les élèves aient sur eux les coordonnées de l'école, comme sur une petite fiche cartonnée dans une poche ou dans le sac. Cette proposition sera étudiée ultérieurement.

Q : Lors du dernier Conseil d'école, il a été noté dans le compte-rendu que le Lycée faisait les démarches nécessaires pour que les parents d'enfants de moins de 5 ans de Marie d'Orliac puissent bénéficier du Child Grant comme c'est déjà le cas à Wix.

Qu'en est-il de cette demande ?

M. Gaudry informe le conseil d'école que cette démarche a abouti.

La mesure pourra t'elle être mise en place dès la rentrée 2017 ?

Elle est déjà versée au trimestre 3, soit un montant total de £1071.

Q : Nous recevons encore énormément de plaintes verbales de parents quant à la qualité des menus et des plats proposés à la cantine.

Il existe une adresse mail pour recenser ces plaintes. Les parents doivent l'utiliser. Les élèves peuvent remplir des cartons de commentaires. Muriel est en train de décorer une boîte et faire des affiches pour inciter les élèves à écrire.

On ne peut rien améliorer avec des remarques aussi vagues.

Q : Les packs lunchs pour les parents accompagnateur en sortie sont-ils toujours fournis ?

Oui, il a dû s'agir d'un oubli cette fois-là.

Q : Paiement pour l'utilisation du Park : est-il possible de mener une action auprès du Borough ?

M. Fenart est en train de recenser pour l'an prochain le volume horaire d'utilisation du Parc par l'école. Il y a des réductions possibles : si on réserve 10 semaines consécutives ou au-delà, la VAT est retirée.

M. Fenart précise que si ce n'est qu'une séance ponctuelle, l'occupation du parc est tolérée.

St Thomas paie une très importante somme chaque année pour l'utilisation du parc.

#### b- Hygiène et sécurité : bilan des exercices de sécurité

1 exercice de confinement et 3 exercices d'évacuation réalisés cette année. Le dernier inopiné le vendredi 16 juin : tout s'est bien déroulé. Evacuation en 3min45.

### 3. Questions d'ordre pédagogique

#### a- Organisation de la rentrée 2017 : mouvement des personnels, structure pédagogique.

Mme Hénin et Mme Bekaert quittent l'école en fin d'année scolaire.

	Marie d'Orliac	Fulham Bilingual
<b>MS</b>	MS : Christine Saba MSGs : Marie-Agnès Oldeweme	Gaëlle Annaert
<b>GS</b>	Gaëlle de Nantois	Bénédicte Rohou
<b>CP</b>	Aurélie Lebarbier Magalie Thomas	Stéphanie Hugret
<b>CE1</b>	Nathalie Barrois Anne Gabet	Muriel Fatier
<b>CE2</b>	Emmanuelle Cuq Peggy Esculpavit-Dupret / Gaëlle Goni	Muriel Drigui
<b>CM1</b>	Alexandre Moreau Patricia Castanier	Camille Dejean de la Bâtie
<b>CM2</b>	Héloïse Gonin/ Enseignant pour le 1 <sup>er</sup> trimestre <i>(en attente de validation de proposition)</i> Anne Faye	Enguerran Maigné/ Gaëlle Goni M. Maigné assure également la coordination du parcours bilingue.
	Chantal Franquesa : brigade	Caroline Leduc : décharge des enseignants pour les temps de concertations (PPA)

#### b- Résumé des projets et actions pédagogiques

##### EPS :

Cirque – 6 séances – de MS à CP  
Escrime - 8 séances pour les 4 classes CE1  
Cricket - 8 séances pour les CE2 C et D  
Rugby - 8 séances pour les 4 classes de CM1 et 4 classes de CM2  
Piscine pour les GS Maire d'Orliac et les CE2 Fulham Bilingual  
Rencontres sportives athlétisme pour tous les CE2, CM1 et CM2  
Tournoi inter école de rugby pour tous les CM2  
Sortie canoë pour les CE2 A et B au Hillingdon Centre

##### Projets :

Portraits d'Europe : de nombreuses classes engagées dans le projet. Un site internet en cours d'élaboration pour regrouper toutes les productions de l'école  
South Ken Kid festival pour les CP et les CE2 C et D  
Maths sans frontières avec les classes de CM2 et 6<sup>ème</sup>  
Concours de coding pour les CM2 A et B  
Good France pour les CM1 A et B  
Projet autour du nombre 100 pour les 4 classes de CP

Sécurité dans les transports : intervention TFL pour les CM2 C et D, et visite du centre à Linford Christie Stadium pour les CM2 A et B.

Projet sur le harcèlement à l'école pour les 4 classes de CM2 avec l'intervention de Mme Beau

Chants inter classes : à Noël et pour la kermesse

Comédie Musicale sur la vie de Louis Braille et expo sur les personnages célèbres handicapés.

Visite du collège et réunion avec Mme Rosier et M. Collangelo pour les CM2.

Projet musique en MS A et B et MSC

Projets et actions communes aux deux sections :

Portraits d'Europe

Spectacles de Noël

Journée Internationale

Carnaval

Safety Week

Visite du Parlement pour les délégués

Sorties culturelles :

Southwark Cathedral pour les CM1D

Bodian Castle pour les CM1C

Fulham Library pour les CE2 A et B

Hampton Court pour les MSGS et GSC

Westminster pour les CE1 A et B

Brixton Windmill pour les MSGS

Fulham Palace pour les CE1C et CE1D, GS A et B

Churchill Museum pour les CE2D

History Museum pour les MSGS, CE1A et B

Shakespeare Theatre pour les CM2 C et D, CM1 A et B

Lyrics theatre pour les MS A et B

Polka Theatre pour les MSGS

Concert au Cadogan Hall pour les CE2C

Concert à l'Institut Français pour les 4 classes de CP

Concert au Royal Albert Hall pour les CM2 A et B, les CE1 C et D

Concert au Royal festival Hall pour les CE2 C et D

Masterclass de piano pour les GSC et CM1C

Centre de recyclage de Wandsworth pour les CM1D

Science Museum pour les MS A et B, CE2D, CM1 A et B, CE1D

Google office pour les CM2 C et D

Childhood Museum pour les GS A et B

Fire Station pour les MSA et B, MSC

Kew Garden pour les CE2C, CE2D, CE1A, CE1B, CM1C, MSA et B

Deen City Farm pour les MS A et B

Zoo de Londres pour les CPC et D

Voyages scolaires :

CE1 A et B du 22 au 24 mai au Gordon Brown Centre avec 56 participants  
CM2 A et B du 5 au 9 juin à Lésigny avec 50 participants  
CM2C et D à Andernos du 26 au 30 juin avec 53 participants

c- Présentation par Cerian Maraviglia des actualités du département d'anglais

Pour la première fois cette année, le Lycée a organisé les Cambridge Test : 14 élèves en tout les ont passés, dont 1 élève de Marie d'Orliac.

Les tests d'anglais des CM2 comprennent 5 exercices : lecture/compréhension, production d'écrit, écoute/compréhension, lecture à voix haute et s'exprimer à l'oral.

Les 300 points sont répartis de la manière suivante :

100 points pour la production d'écrit.

100 points pour l'écoute et la lecture/compréhension.

100 points pour l'oral et la lecture à voix haute.

Le niveau A1 en anglais correspond aux attendus de fin d'école primaire/entrée en 6<sup>ème</sup> en France.

Le niveau A2 doit être atteint en fin de 5<sup>ème</sup> en France.

Le niveau B1 est attendu en fin de 3<sup>ème</sup> / début de 2<sup>nde</sup> en France.

Le niveau B2 correspond aux attendus de fin de Terminale (niveau Bac).

Les 50 élèves des CM2 bilingues ont tous choisi les tests de niveau B1/B2. 41 ont obtenu un score de 200 ou plus (sur un total de 300 points), soit 82%.

Sur les 55 élèves de CM2 parcours français :

49 ont choisi les tests de niveau B1/B2. 41 ont obtenu un score de 200 ou plus (sur un total de 300 points), soit 74.5%.

6 ont choisi les tests de niveau A1/A2.

Pour la section internationale, cette année il y avait en tout 162 candidats pour 90 places.

M. Rauch précise que la sélection par test est une obligation pour ce type de section.

Pour Marie d'Orliac, 41 élèves Lycée ont postulé : 28 ont été admis (68% de reçus). 12 élèves Holy Cross ont postulé : 9 ont été admis (75% de reçus).

37 places (sur 90) ont donc été données aux élèves de Marie d'Orliac soit 41.1% d'acceptation (le meilleur pourcentage d'acceptation de toutes les écoles de Londres).

Q : Lors des dernières épreuves d'anglais pour l'admission en Sections Internationales, les élèves qui bénéficiaient d'aménagement d'épreuves (temps supplémentaires ...) tout au long de l'année ont dû « concourir » sans.

Pouvons-nous solliciter la direction pour en connaître la raison ? Même si nous sommes bien conscients que les admissions se basent aussi sur un suivi annuel

Monsieur Rauch rappelle que la prise en charge est annuelle pour les enfants bénéficiant de PAP. Cette demande précise d'aménagement pour ce test a été faite trop tard pour une mise en place cette année. Ceci demanderait beaucoup de travail et d'investissement. Toutefois, les textes présentés aux élèves étaient déjà avec une mise en page et une police adaptée. La mesure du temps supplémentaire sera à l'étude.



Les parents questionnent également l'école sur la possibilité de mettre en place des groupes de soutien pour les élèves de CM2 bilingues pour la préparation des SATS.

Cette année, seule Holy Cross a proposé une telle organisation. Les parents souhaitent une cohérence dans les dispositifs proposés dans cette filière de partenariat.

M. Fenart explique que les SATS n'ont pas la même importance si les élèves sont inscrits via Holy Cross (prise en compte de ces évaluations pour la publication des résultats de l'école) ou via le Lycée. Cette année ces groupes de « booster » ont été mis en place très rapidement. Le Lycée n'avait ni les moyens ni l'intention de mettre en place un groupe similaire qui rajoute une pression peu utile aux élèves. Les groupes proposés par Holy Cross étaient par ailleurs ouverts à tous.

Cette question sera discutée et anticipée l'an prochain.

#### d- [Projets en lien avec les associations de parents](#)

L'Amicale a financé l'achat de 3 caisses de musique pour chacun des étages.

ACE a financé l'achat de DVD pour la création d'une DVDthèque à l'attention des familles non francophones ne disposant pas de ces ressources.

T-shirt : suite au dernier conseil d'école, M. Rauch a validé la proposition d'achat de 120 t-shirts avec le logo et le nom de l'école. L'école les utilisera pour les sorties et rencontres sportives. Nous verrons comment faire, peut-être en partenariat avec l'Amicale, pour que les familles qui souhaitent en acheter un le puissent.

#### [Pouvons-nous savoir pourquoi cela n'a pas été mis en place pour les rencontres sportive du 13 Juin dernier ?](#)

Aucun engagement sur les échéances n'a été pris lors du dernier conseil d'école. Le processus est un peu long : décision de prise en charge par le Lycée ou sur le budget de l'école, demande de devis au fournisseur, retour des épreuves, validation après modifications... Tout a été validé la semaine dernière. La livraison est attendue pour fin août. Tout sera prêt pour la prochaine rentrée.

Présentation des résultats de la campagne de l'APL Welfarefund :

Le Welfarefund a aidé près de 65 familles pour la scolarité, l'aide au voyage ou le financement des AVS, ou d'ordinateurs. Cette année le Welfarefund a également aidé des élèves de Fulham Bilingual/Holy Cross. Les compléments de bourse représentent 50% des demandes, et cette année, pour la première fois, les réserves ont été touchées.

Les membres du Welfarefund remercient la communauté scolaire pour son soutien et sa participation aux opérations de fundraising. L'Amicale Marie d'Orliac est également remerciée pour la vente hebdomadaire de pains au chocolat.

M. Blaise Fenart, président

Mme Dejean de la Bâtie, secrétaire